

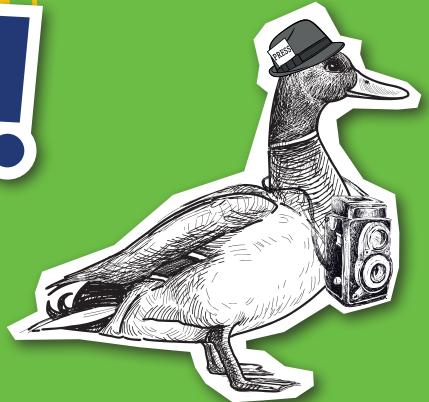


Saint Avaugourd des Landes

BULLETIN MUNICIPAL - ÉTÉ 2022



Le Canard Local!





Notre Maire, Éric Adrian, nous a quittés le 14 mai 2022.
Il avait écrit un texte dont il souhaitait qu'il soit lu lors de la cérémonie en son hommage. Vous le trouverez ci-dessous dans son intégralité.
Toute l'équipe municipale souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de la cérémonie d'adieu.
Le Conseil Municipal s'est engagé auprès de son Maire à assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau maire. Des élections vont en effet être organisées le 31 juillet 2022, comme nous l'impose la loi. Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration. Pour que votre vote compte, le bulletin ne doit en aucun cas être modifié ou rayé.

« Je confie à Monsieur Alain ROCHEREAU de me prêter sa voix quelques instants pour vous dire comment cette cérémonie va se dérouler puis dire quelques mots sur qui je suis.

Pour commencer, je veux faire une confidence. Certains ici le savent, d'autres pas, je suis athée ; et j'ai décidé par respect envers mes nombreux croyants de faire cette cérémonie atypique.

Alors pour mes nombreux amis croyants présents ce jour, j'ai choisi de faire ma cérémonie d'adieu devant cette église de Saint-Avau-gourd et je veux en profiter pour remercier tout particulièrement l'abbé Verkys qui porte dans son cœur tous nos paroissiens et qui accepte de faire cette bénédiction.

J'ai souhaité m'adresser à vous sous la forme de différents messages ; ce ne sera pas long.

Et puis parce que je veux que cette journée finisse sans

tristesse, je vous invite à aller prendre le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Pour commencer, quelques mots pour vous dire d'où je viens et comment je suis arrivé ici.

Natif de Fontenay-le-Comte, je suis né le 26/01/1958, j'ai passé une partie de ma jeunesse là-bas puis ensuite dès 8 ans c'est à La Roche-sur-Yon que je viens habiter ; mon père est chauffeur-routier, ma mère serveuse puis travaille en usine à La Roche-sur-Yon et je suis donc élevé dans un milieu ouvrier. Trois sœurs, Brigitte mon aînée qui est présente, Violette et Anne mes deux jeunes sœurs qui malheureusement elles aussi nous ont quittés trop tôt. Mon père décédé très tôt à 55 ans. Maman, ma maman Sélika avec ton si joli prénom, ma maman que j'aime pardessus-tout qui une fois de plus fait face à l'injustice. Je t'aime si fort ; même si c'est difficile je compte sur toi pour vivre encore longtemps, j'ai besoin que tu puisses

LE MOT DU MAIRE



www.saint-avaugourd-des-landes.fr



profiter de tes petits enfants, que tu puisses leur raconter des souvenirs, Brigitte sera là pour t'épauler et elle ne sera pas seule.

Mes deux filles que j'adore, Emilie et Isabelle, mes deux petits anges Lily et Simon, deux rayons de soleil indispensables.

La vie a parfois des détours ; notre couple n'a pas résisté. J'ai rencontré Laurence, un véritable coup de foudre, et oui, il n'y a pas d'âge. J'ai choisi sans regret et j'ai fini ma vie heureux. Je veux la remercier pour sa présence et pour tout son amour. Le reste sera du domaine strictement privé.

Un peu de mon histoire ; les études n'étaient pas mon fort, dès l'âge de 14 ans j'ai commencé à travailler. Apprendre, apprendre la vie, apprendre des autres ; j'ai appris sur le tas un grand nombre de métiers, l'époque permettait cela, alors je commençais et quelques mois plus tard, dès que je le res-

sentais, je changeais. Je suis passé de Barman de petit bar à serveur en 3 étoiles, de maîtrise maçon, à laveur de vitres et autres nettoyages ; de représentant de commerce : vendeur de matériel de bar, de publicités, d'imprimerie, sérigraphie avec une petite anecdote ; j'étais daltonien, et bien cela ne m'a pas empêché de vendre de la pub ; rien n'est insurmontable. En 1978, à 20 ans, avec Françoise nous avons pris en gérance le Bar des pêcheurs à côté de la salle des fêtes à Saint-Vincent-sur-Graon ; elle tenait le café dans la journée, je l'aidais pendant quelques pauses et surtout les week-ends et en même temps, chaque matin dès 5h, je travaillais comme conducteur d'engins à la carrière du Danger et le soir dès 17h je prenais le costume de VRP et j'allais vendre chez les particuliers des séries de casseroles ; certains ici se rappelleront des casseroles AMC ; les journées étaient bien remplies. Dans ma vie j'ai réussi trois examens, permis de conduire léger, permis de

conduire poids super lourds et permis de chasse.

Françoise ne voulait pas continuer le bar, alors en 1981 nous décidons d'arrêter cette expérience. Je ne savais pas à ce moment-là que ma vie de nomade allait changer de tournure.

Un homme involontairement a changé ma destinée, c'est Irénée Tessier, il était mon facteur à Saint-Vincent-sur-Graon. Je lui ai demandé s'il ne connaissait pas une maison dans le coin, et le hasard nous a fait arriver à Saint-Avaugourd-des-Landes dans une maison de la commune.

Je ne connaissais pas la commune, il s'agissait du logement de l'école publique qui aujourd'hui n'existe plus. Et voilà comment, par le plus grand des hasards, je suis arrivé ici dans cette commune que je n'ai plus jamais quittée.

Le Maire, Serge Pournin est ensuite venu nous voir



quelques mois plus tard pour nous proposer de reprendre la Cave et après réflexion, nous avons continué cette nouvelle activité afin que cela devienne le travail principal de Françoise. Pour ma part j'ai continué à travailler à la carrière de La Roche-sur-Yon puis j'ai ouvert une seconde cave à Luçon dans une rue improbable pour le commerce ; un vieux garage désaffecté, pas de client et un an après c'était 5000 litres de vrac qui partaient chaque semaine. Deux ans plus tard j'ai repris la route du commerce, le démarchage, ma passion de rencontrer les gens, particuliers ou professionnels. Encore plusieurs emplois, puis le 1^{er} avril 1989, je rentrais comme négociateur à l'Agence de l'Océan avec Bruno ; j'y ferai le reste de ma carrière, d'abord comme salarié, puis associé. Un métier qui m'a passionné. Avec Bruno nous avons réalisé de belles choses et au-delà de l'aspect pro, l'amitié qui nous a liés était si forte que rien n'a pu nous arrêter. Je suis très heureux d'avoir vécu tout cela. J'ai tout appris sur le terrain.

Ma vie privée était à la fois simple et compliquée, ma famille avec mes deux filles, mes activités dans les associations sur la commune, ne jamais dire non évidemment ; cela entraîne quelquefois des heurts, Président du comité des fêtes et j'en passe, et le travail sans cesse qui était mon moteur. Un temps

de travail envahissant qui a empiété largement sur la vie familiale mais c'était aussi une nécessité.

Et voilà un bref résumé pour vous dire comment je me suis fait.

Je veux maintenant adresser quelques mots à la population, aux agents et aux élus de Saint-Avaugourd.

Vous, mes chers Avaugourdaises et Avaugourdais, pour la plupart vous m'avez fait confiance pour être votre maire, ce fut pour moi un réel honneur que de servir cette commune.

Élu depuis 2001 comme conseiller municipal, puis Élu Maire en 2014. Mon 1^{er} souvenir ce fut en 2014, un administré est venu me voir en me disant que je n'avais aucun programme, aucune vision... je lui ai dit qu'il avait raison, je n'avais d'ailleurs même pas envisagé d'être Maire. Mais je lui ai aussi dit : "rassurez-vous ça ne va pas durer, j'ai l'avantage d'avoir un cerveau qui travaille vite ". Je pense que depuis cette personne a pu se rendre compte que quelquefois partir de rien n'empêche pas d'arriver à quelque chose.

Mes chers amis, trois mandats dont un de maire et ce quatrième que malheureusement je ne pourrai pasachever mais dont je suis fier, d'avoir avec mes collègues du Conseil Municipal

lancé des projets dignes de notre commune. Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir redonné du sens à notre communauté, à faire que des gens se parlent, à réunir des gens qui malgré des idées différentes ont accepté un deal. Tout a commencé par deux associations importantes qui un soir de finale de Coupe du monde ont accepté ce que j'ai demandé, d'être ensemble derrière le bar. Et comme par hasard le dialogue s'est instauré et n'a jamais cessé. Depuis de nouvelles assos se sont créées avec la mixité nécessaire. Certains aujourd'hui se disent : " Franchement quel temps perdu. " Aller jouer aux boules et se parler, prendre un verre ensemble et se rendre compte que c'est juste possible.

En tant que Maire, depuis que je vous regardais, je savais que c'était possible de faire vivre ensemble nos associations ; oui, c'est de cela dont je suis fier.

Pour tout le reste c'est un travail d'équipe.

Je veux m'adresser particulièrement à nos agents. Vous êtes formidables, vous faites un travail pas toujours reconnu, mais moi je sais que l'on peut compter sur vous ; vous êtes tous dévoués à notre commune, continuez comme cela, ce sera aussi votre fierté de porter haut les couleurs de notre commune. Sans rien enlever aux



autres, je veux faire un remerciement tout particulier à Corinne. Elle et moi avons dû subir des moments très difficiles ; nous nous sommes soutenus, nous avons tenu. Corinne, je veux te remercier pour ton dévouement exemplaire, pour ton courage et ta loyauté. Le maire que j'étais et le travail accompli n'auraient jamais pu se faire sans ton engagement. Au nom de la commune, et en mon nom, publiquement c'est un très très grand merci que je t'adresse et je vous demande de l'applaudir, elle le mérite largement.

Et puis notre dernière recrue, Hélène qui est venue apporter ce soutien essentiel et avec quel professionnalisme ; chère Hélène, j'aurais bien aimé que cela dure un peu plus longtemps. Pour tous les autres agents, merci, un grand merci, et vous savez toute ma reconnaissance. Si je devais faire face à des problèmes à chaque instant, qui que ce soit vous étiez capable de répondre ; l'avantage de nos petites communes, oui, sûrement, mais pas que ; la solidarité, l'amitié, assumer son travail ; juste parce qu'il doit être fait, en clair le don de soi.

Croyez bien ce n'est pas si courant de nos jours. Alors, OUI MERCI, MERCI du fond du cœur.

Quant à vous mes chers collègues du conseil municipal, je veux vous dire combien

il est agréable de travailler avec vous. Vous êtes une aide précieuse, un soutien sans faille et un état d'esprit qui permet d'avancer vite. C'est juste génial de vous avoir. Demain, vous allez devoir continuer le travail déjà bien entamé ; il reste des projets à réaliser et je ne doute pas un instant de vos capacités à en créer d'autres. Je compte sur vous pour que notre commune s'épanouisse et que nos administrés se sentent bien ici. Demain un ou une Maire sera élu(e). À l'avance, je sais que votre choix sera le bon, et l'équipe sera là fidèle au rendez-vous pour accomplir cette noble mission ; être là pour les autres, être là pour servir et être utile ; savoir dire non, savoir dire oui, garder la porte ouverte, être à l'écoute, toujours. Et ne jamais oublier qu'être un élu, c'est prévoir, anticiper.

Et puis j'avais fait mienne cette devise : on ne perd jamais, soit on gagne, soit on apprend.

Pour conclure, un mot à ma famille, mes deux filles Émilie et Isabelle et leurs enfants Lily et Simon.

J'ai été suffisamment absent de vos vies, mais vous savez tout l'amour que je vous porte. J'ai eu le temps de vous parler avant ce jour, je ne vais pas étaler plus, ici, ces sentiments. Je vous aime. Aujourd'hui j'ai fait un choix, évidemment pas simple mais j'ai choisi de quitter le

domicile conjugal en assumant ce choix et en garantissant mon choix. Maintenant c'est avec Laurence que je vis et vous avez su accepter cette situation, pas simple au départ comme souvent dans ces situations. Aujourd'hui tout est apaisé et tant mieux. Laurence tu es ma compagne et évidemment cette satanée maladie n'était pas prévue au programme. Notre vie commune aura été courte, remplie de bonheur mais trop courte, je t'aime et je veux le dire publiquement. Avec toi aussi nous avons eu le temps de nous dire adieu, mais c'est un goût amer.

Je vais maintenant laisser la place à M. L'abbé Verkys pour la cérémonie religieuse, puis mes enfants, quelques amis (Brigitte et Marcel, Maxence, Alain)... (Éric aurait souhaité que Bruno s'exprime mais ce dernier, en voyage d'affaire, n'a pas pu être présent parmi nous). Il le regrette profondément. Nous terminerons avec nos amis chasseurs. Et bien sûr, le verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente.

Demain, à 9h30 à La Roche-sur-Yon au crématorium aura lieu l'incinération, puis retour au cimetière de Saint-Avaugourd. Il n'y aura rien de particulier, pas de cérémonie et seuls ceux qui auront envie de venir se recueillir pourront le faire.

Et maintenant place à M. L'Abbé Verkys.

TRAVAUX PLACE FRANÇOIS FAVREAU POUR NOTRE FUTURE MÉDIATHÈQUE

Les travaux de démolition de la maison de Camille Boutin ont nécessité le déplacement, pour des raisons de sécurité, des arrêts de bus du transport scolaire.

La pose de la première pierre a eu lieu le mercredi 29 juin. Le chantier de construction va débuter fin septembre. Afin de sécuriser le chantier, l'accès à la place François Favreau côté rue René Fagot sera donc condamné le temps des travaux. Plus d'information sur la future médiathèque dans la rubrique projets.



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Nos bénévoles vous accueillent le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

Depuis 2011, la médiathèque de 75 m² occupe les locaux de l'ancienne mairie. Elle propose 1733 livres avec un roulement qui vous permet grâce au réseau de Vendée Grand Littoral d'avoir accès à une base de 70 000 ouvrages.

Nous remercions nos bénévoles qui assurent le bon fonctionnement, nous accueillent toujours avec le sourire et contribuent à la bonne réalisation des animations.

Comme l'an dernier, la médiathèque sera ouverte tout l'été aux horaires habituels, soit le mercredi et le samedi de 10h à 12h.



RESTONS EN CONTACT

Vous pouvez suivre l'actualité de notre commune sur notre site internet :



et sur l'application Intramuros. 

LA FIBRE

Les travaux d'élagage ont été réalisés et la commune a pris en charge les frais pour les 3,8 km pour un montant de 8000 €. 665 lignes téléphoniques ont été identifiées. Vendée Numérique est un opérateur d'infrastructure qui déploie le réseau fibre sur l'espace public uniquement. C'est votre opérateur commercial qui possède la compétence pour finaliser le réseau, entre la voie publique et votre maison (100 derniers mètres).

Vendée Numérique finalise actuellement de nombreux travaux sur de multiples secteurs en Vendée. Par conséquent, il faut laisser le temps aux équipes techniques des opérateurs de pouvoir installer ces équipements sur chaque armoire de quartier et intégrer ces nouvelles adresses dans leur système d'information. Fin 2023, tout le monde sera éligible.

PANNEAU LUMINEUX

Un panneau lumineux va être installé sur la place François Favreau rue René Fagot afin de pouvoir vous partager des actualités, des informations, des dates de manifestations ...



Le financement de ce panneau double face est assuré dans sa majeure partie par Vendée Grand Littoral. Le reste à charge pour la commune est de 8 167 €.

INCIVILITÉS

Nous avons de nouveau constaté des incivilités à l'îlot vert. Cet espace de détente est très apprécié par les enfants, les familles qui profitent des jeux, de la piste et du terrain de pétanque.

Pendant les vacances scolaires d'avril les sacs pour déjections canines ont été utilisés pour faire des bombes à eau, une barrière a été cassée et la sanisette bouchée.

Les incivilités continuent, il n'y aura donc plus de sacs pour les déjections canines et les sanisettes fermeront à 17H30.

Ces agissements sont intolérables et ont un coût pour notre commune.

Pour rappel, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Merci d'inculquer à vos enfants des valeurs de respect et de leur apprendre à ne pas détruire les équipements communaux.

POSE DE BARRIÈRE RUE LÉONE MAGAUD

Des barrières de sécurité rue Léone Magaud ont été posées au niveau du ralentisseur afin de protéger les trottoirs. En effet certains véhicules roulent sur le trottoir pour éviter le dos d'âne, ce qui endommage déjà les enrobés.



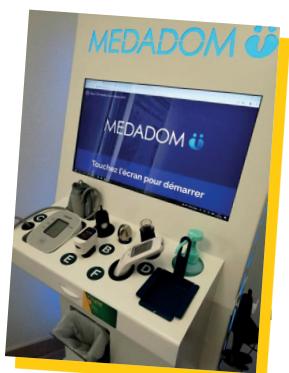
INSTALLATION D'UNE BORNE DE TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Depuis le 15 mars 2022, une borne de téléconsultation a été installée dans les locaux de France Services à Moutiers-les-Mauxfaits. Elle vous permet de pouvoir consulter un médecin généraliste sans rendez-vous. Ce nouveau service répond à la difficulté pour les patients d'obtenir un rendez-vous rapidement chez un médecin généraliste.

Pour accéder au service, le patient doit se munir de son téléphone portable, de sa carte vitale et de sa carte bleue.

Le praticien appuiera son diagnostic sur plusieurs dispositifs médicaux connectés à la borne : stéthoscope, otoscope, dermatoscope, oxymètre, tensiomètre, thermomètre. Le médecin délivrera si besoin une ordonnance pour se procurer des médicaments la pharmacie et un arrêt de travail si nécessaire. Il pourra aussi diriger le patient vers d'autres spécialistes.

L'utilisation de cette borne peut paraître compliquée pour certains, c'est pourquoi des employés de France Services ont été formés pour accompagner les patients qui le désirent.



NOUVEAUX HORAIRES DE NOTRE MAIRIE

	Matin	Après-midi
LUNDI	9h00 à 12h00	14h00 à 18h00
MARDI	Fermé au public	
MERCREDI	9h00 à 12h00	Fermé
JEUDI	9h00 à 12h00	14h00 à 18h00
VENDREDI	9h00 à 12h00	14h00 à 15h30

PORTABLE DES ÉLUS

Une question, un souci : vous pouvez contacter les élus de la commune sur la ligne mise en place au **06 61 15 71 65**.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner dans votre quotidien sur toute question relative à la vie communale.

EN BREF

ACTION UKRAINE

Chers parents,

L'OGEC et L'APEL de l'école Notre-Dame en partenariat avec l'association 15 août (historiquement kermesse de l'école de Saint-Avaugourd) et l'association Vendée-Ukraine organisent une collecte de dons au profit de la tristesse ukrainienne.... Selon des besoins estimés pour le mois d'août 2022 (voir visuels ci-dessous envoyés par l'association Vendée-Ukraine).

Cette action se déroulera en plusieurs étapes :

- 1- Les enfants ont collecté des dons auprès de leurs proches pour les ramener à l'école.
- 2- Suite à une communication externe via réseaux, journaux ou autre, une permanence a été mise en place à l'école Notre-Dame les vendredi 3 juin, vendredi 17 juin, vendredi 1^{er} juillet de 16h30 à 19h. De plus, le jour de la kermesse de la Boissière, le samedi 25 juin, un stand a été mis en place pour la collecte. Un autre sera présent pendant la fête du 15 août.
- 3- Une remise officielle à l'association Vendée-Ukraine sera effectuée par nos enfants, le jour du 15 août 2022 à Bois Renard durant la fête. Lors de la remise, une forme (cœur vendéen ou...) sera effectuée par les enfants revêtus en jaune et bleu pour être photographiée via un drone.
- 4- Enfin sur notre demande, l'association Vendée-Ukraine nous renverra des nouvelles régulières du convoi et de la remise des colis...

Merci à tous pour votre collaboration.



Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

15 AOÛT

FÊTE DU FOLKLORE ET DU SANGLIER

15 AOÛT

Saint-Avaugourd des Landes
La Boissière des Landes

1

VOIRIE ET BÂTIMENTS

• Modification des durées de concession au cimetière

Le Conseil Municipal a adopté le nouveau règlement du cimetière communal le 12 avril 2022.

Les durées de concessions proposées pour les cavurnes et les concessions en caveau sont désormais de 15 ans et 30 ans. Les stèles sont désormais autorisées sur les cavurnes sous réserve de l'accord de la Municipalité.

Le règlement du cimetière est disponible sur le site de notre commune :

www.saint-avaugourd-des-landes.fr
Nous arrivons à la fin de la procédure d'abandon. 81 procédures d'abandon ont été signées le 23 mai. Ces emplacements vont pouvoir être

récupérés, c'est une démarche indispensable car nous n'avions plus d'emplacements libres.

Cette procédure juridique très encadrée a duré trois ans et nous évite ainsi la création d'un nouveau cimetière. Nous procéderons à l'exhumation des tombes sur trois ans pour étaler sur trois budgets communaux le coût de ces travaux (500 € en moyenne par emplacement selon l'état de la concession). 10 nouvelles cavurnes ont été achetées pour un coût de 4 222,55 €. Ces petits emplacements plus intimes permettant de réunir quatre urnes sont demandés.

Tarifs des concessions

Concessions pour les caveaux	
Trente ans	200 €
Cinquante ans	350 €

Concessions pour les cavurnes et le columbarium	
Quinze ans	300 €
Trente ans	500 €

Dispersion au jardin du souvenir	
Dispersion et plaque fournie à faire graver Gravure à charge du concessionnaire	15 €

• Réaménagement devant la salle Léon Boursereau et la Médiathèque

Les travaux de réaménagement devant la bibliothèque auront lieu du 21 au 25 novembre 2022. L'ancienne porte d'accès à la salle Léon Boursereau sera condamnée et comblée pour permettre la réalisation d'un placard supplémentaire. Un aménagement floral sera réalisé dans la continuité

de la jardinière actuelle avec les rosiers, pour enlever les briquettes et les escaliers existants. L'entrée de la salle polyvalente se fait à l'arrière du bâtiment pour des raisons de sécurité et pour répondre aux normes d'accessibilité. Le montant du devis est de 7 260,85 €.



• Travaux de peinture au stade

Les vestiaires du stade de foot ont besoin d'un coup de peinture, les travaux devraient être réalisés prochainement.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux d'effacement de réseau route de la Phelippière et la reprise de l'éclairage public sont réalisés avant la fin de l'année.

Tous les ans une part du budget principal est consacrée à l'entretien de la voirie. Des travaux de busage sont à prévoir au Pin, le curage de fossés au Guy Chatenay et route de Bois Renard.

En 2021, ce sont 4 tonnes de Point à temps qui ont été utilisés pour préserver notre voirie. Cette année nous ferons la même chose pour combler différents nids de poule et réparer nos routes.

VIE MUNICIPALE

• Lotissement le Rocher

Notre nouveau lotissement communal dans le prolongement du Mont Blanc se compose de 37 parcelles. Tous les lots ont été vendus, 19 actes ont été signés devant le notaire et déjà 24 permis de construire sont déposés.

Ce nouveau projet est un succès, nous continuons notre politique familiale avec des tarifs attractifs pour attirer les jeunes couples, les familles avec des enfants et ainsi pérenniser le fonctionnement de nos deux écoles.



NOS PROJETS EN COURS

• Halle commerçante

Notre commune est propriétaire de la maison de Lucette Raynon, sur la place François Favreau depuis 2019. Cet investissement a été réalisé pour permettre de changer la destination de ce bien immobilier de maison en halle commerçante pour nos commerces éphémères.

Les travaux de réhabilitation du logement (création de porte automatique, rénovation des murs...) seront réalisés dans le dernier trimestre 2022. En raison du

contexte sanitaire, le planning des travaux a pris du retard.

Le coût des travaux est estimé à 81 765 €. Nous avons obtenu plusieurs subventions dans ce dossier :

- ◆ 18 402 € du Fonds Régional de développement des Communes (FRDC)
- ◆ 21 191,36 € du fonds de soutien du Département

L'acquisition avait été financée au budget 2020 pour un montant de 100 000 € plus les frais de notaire.



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE FRANÇOISE POURNIN



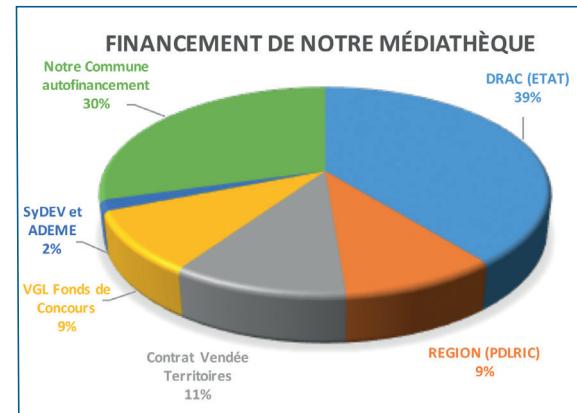
Les travaux de rénovation de l'école Françoise Pournin ont pris du retard car de nombreux lots du marché ont été déclarés infructueux. Les entreprises ont été peu nombreuses à répondre aux appels d'offres probablement en raison du planning des travaux. Nous avons donc relancé un nouveau marché avec l'aide de M. Prouteau, architecte, et le choix des entreprises est en bonne voie.

• Construction de notre Médiathèque

Le désamiantage et la démolition de la maison de Camille Boutin à l'emplacement de notre future Médiathèque sont terminés. La pose de la première pierre a eu lieu le mercredi 29 juin en présence des conseillers départementaux M^{me} Brigitte Hybert et M. Didier Roux, de Maxence de Rugy (Président de Vendée Grand Littoral), du service de lecture publique de VGL, des conseillers municipaux et des élus des communes alentour.

Le projet implanté sur 200 mètres carrés sera accueillant et convivial. Avec une ouverture de 15h par semaine, la future Médiathèque proposera une offre documentaire complète, des postes informatiques et une boîte de retour pour les livres.

Le coût total de l'investissement est de 878 034,91 €. Nous bénéficions sur ce projet d'un montant important de subventions détaillé ci-contre.



FINANCES

La santé financière de notre commune est saine et notre endettement est mesuré. Une bonne gestion de nos finances nous a permis de faire un nouvel emprunt pour la Médiathèque en 2021. Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M^{me} Anne-Marie Vrignon, 1^{ère} adjointe au Maire, a approuvé le compte administratif 2021 conforme aux écritures administratives et dressé par M. Éric Adrian, Maire.

Tableau fiscalité

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
RÉSULTATS REPORTÉS COMMUNE		66 741,00		386 924,36		453 665,42
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	753 104,32	865 791,29	449 548,05	1 295 800,91	1 202 652,47	2 161 592,20
TOTAUX	753 104,42	932 532,35	449 548,05	1 682 725,27	1 202 652,47	2 615 257,62
RÉSULTAT DE CLÔTURE		179 427,93		1 233 177,22		1 412 605,15

Le budget primitif pour le budget principal de 2022 s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
1 196 635,93 €	2 223 500,00 €

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la proposition de M. Éric Adrian de maintenir le taux net d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Le taux du Département intégré au taux communal reste également inchangé.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2022	
TAXES	TAUX
TAXE D'HABITATION	NC
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES	32,47%
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES	30,32%

URBANISME

Notre commune continue de se développer. En 2021, 48 déclarations préalables et 24 permis de construire ont été délivrés.

• PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire a validé l'élaboration du PLUi intercommunal. Il couvrira l'intégralité du territoire de la Communauté de Communes et se substituera après approbation aux documents d'urbanisme communaux.

Les objectifs poursuivis sont de :

- ◆ Traduire le projet de territoire de Vendée Grand Littoral, celui d'un territoire attractif, accueillant pour chaque génération et bénéficiant d'un environnement d'exception ;
- ◆ Permettre de mieux prendre en compte les logiques des habitants et des entreprises ;
- ◆ Répondre de manière satisfaisante à la forte tension démographique sur Vendée Grand Littoral de manière équilibrée, en tenant compte des enjeux communaux et des orientations fixées dans le SCoT (Schéma de cohérence

territoriale), et en particulier des besoins des habitants les plus fragiles ;

- ◆ Améliorer la cohérence des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- ◆ Fixer de manière cohérente et équilibrée la stratégie globale en matière d'habitat, de mobilité, d'énergie et de communications, d'économie et de commerce ainsi que de tourisme et de loisirs ;
- ◆ Prendre en compte les spécificités paysagères, architecturales, patrimoniales et environne-



mentales fondant l'identité et le patrimoine de chaque commune et Vendée Grand Littoral ;

- ◆ Construire collectivement le cadre régissant les demandes d'autorisations du droit des sols. Une première phase de diagnostic et d'étude de notre territoire est en cours.

Un registre de concertation est toujours à votre disposition en mairie pour que vous puissiez y annoter vos remarques et vos suggestions.

You pouvez retrouver plus d'informations sur le site www.vendeegrandlittoral.fr ou poser vos questions par mail à plui@vendeegrandlittoral.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

• Augmentation des tarifs du restaurant scolaire

En raison des nombreuses augmentations actuelles, le Conseil Municipal a décidé de limiter l'augmentation des tarifs du restaurant scolaire à plus 0.20 € par repas. Le prix du repas sera donc à compter du 1^{er} septembre 2022 de 3,60 €. Il n'y aura pas de changement concernant le tarif de l'accueil périscolaire. La municipalité continue de prendre à sa charge une part importante du coût de la restauration collective dont le prix réel du repas est de 5,50€.

• Prise en charge du transport scolaire vers les collèges de Moutiers-les-Mauxfaits

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le maintien de la prise en charge intégrale des frais de transport de nos collégiens vers les deux établissements de Moutiers-les-Mauxfaits.

Le coût est de 110 € par enfant. La demande de remboursement est à faire en Mairie sur présentation du justificatif de paiement.



• Travaux à l'école Françoise Pournin

Un nouveau portail a été installé pour faciliter la circulation aux heures de rentrée et de sortie. Les enfants et les enseignants ont remercié la municipalité.



Avec le plan de relance numérique, tout le parc informatique de l'école publique a été entièrement renouvelé. Chaque classe dispose maintenant d'un tableau numérique. La direction a été dotée d'un nouvel ordinateur portable.

L'État a subventionné, dans le cadre du plan de relance du socle numérique, le changement numérique à hauteur de 70 % de 10 500 €, le reste à charge pour la commune s'élève à 4 650 €.

INTERVENTION MUSIQUE ET DANSE

Les élèves de nos deux écoles bénéficient de 8h sur l'année scolaire avec des intervenants en musique et danse.

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler cette action dans nos deux écoles pour l'année scolaire 2022/2023. (Prise en charge financière de notre commune de 8 créneaux d'une heure par école pour une classe mais avec le soutien organisationnel du Département, pour la gestion des intervenants, des plannings).

• Diffusion du film *Regard Nature* aux scolaires

En Vendée Grand Littoral, les espaces naturels sont particulièrement nombreux et bien préservés. Ils occupent une place essentielle dans l'identité et l'équilibre du territoire :

- ◆ 13 % du territoire est classé zone naturelle d'intérêt écologique.
- ◆ 2 sites d'exception : le Havre du Payré (lancé dans l'Opération Grand Site de France) et le Marais Poitevin (6 communes dans le Parc Naturel Régional), seconde zone humide de France après la Camargue et Grand Site de France.

« Vendée Grand Littoral, Regard nature » est une docufiction naturaliste de 72 minutes, réalisée par Philippe Garguil, qui met en lumière les paysages et la biodiversité de Vendée Grand Littoral au fil des saisons. Le film mise sur l'émer-

veillement pour sensibiliser le plus grand nombre aux richesses du territoire. La diversité et la beauté des espèces révélées par le film créent immanquablement l'étonnement chez ceux qui pensent connaître le territoire.

Ainsi, le spectateur pourra découvrir une multitude d'espèces rares comme la gorbeille à miroir, la sérapias (orchidée très rare de couleur bordeaux), le triton avec ses allures de dragon... Il pourra également s'étonner devant de véritables scènes de far West filmés dans les communaux de Curzon et Saint-Benoist-sur-Mer ou la présence d'étonnantes arbres à cigognes à La Jonchère et Saint-Benoist-sur-Mer. Le film « Regard nature » a été diffusé aux scolaires le 30 mai à la



salle polyvalente. Le réalisateur était présent et les enfants ont pu poser toutes les questions qu'ils avaient préparées. Un nichoir fabriqué par la MFR de Bourgenay a été remis aux enfants ainsi qu'une clé USB du film. Ce film a également été présenté gratuitement à la population de Saint-Avaugourd lors de deux séances le dimanche 21 novembre 2021.

Passeport du civisme

“ Le Passeport du Civisme, c'est d'abord une réponse locale, concrète et incitative à une grande cause nationale ! Face au constat parfois alarmant de la montée des incivilités, d'une société davantage bâtie sur les droits que sur les devoirs, dans laquelle l'individualisme l'emporte souvent sur l'intérêt général, la reconquête civique apparaît impérative. Le Passeport du civisme est aussi un défi. Ce qui est en jeu, c'est bien notre capacité à vivre ensemble, à se comprendre, à s'écouter dans une société de plus en plus fragmentée. La France est un héritage mais elle est surtout un défi pour les générations à venir. C'est bien là la responsabilité de notre génération : consolider les fondations qui nous permettent de vivre ensemble demain.

Le Passeport du Civisme, c'est enfin une aventure. Celle d'un réseau de plusieurs centaines d'élus particulièrement impliqués pour transmettre à notre jeunesse les valeurs du civisme. Des communes de toute France, rurales et urbaines, dans leur diversité, ont choisi de placer la question du civisme au cœur de leur mandat. ”

Maxence de Rugy

Le Passeport du Civisme est proposé à tous les enfants de CM2 de nos deux écoles qui doivent réaliser un minimum de 5 actions, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire. Pour l'année scolaire 2021/2022 les élèves ont mené des actions collectives :

- ◆ Le devoir de mémoire, cérémonies du 11 Novembre 2021 et du 8 mai 2022.
- ◆ Poèmes et dessins réalisés dans les colis de Noël pour prendre soin de nos aînés.
- ◆ Visite de la Mairie, de la salle du Conseil Municipal avec explications des symboles de la République, le fonctionnement des services administratifs et du Conseil Municipal.
- ◆ Nettoyage des aires de jeux, plantation d'un arbre en mémoire de M. Éric Adrian.
- ◆ Collecte de bouchons en plastique pour « les Bouchons de l'Avenir ».
- ◆ Le Permis internet avec l'intervention du gendarme NOWACKI dans les 2 écoles le 31 mars. Les enfants ont été très intéressés. Ils ont tous obtenu le diplôme « Surfer sur le net ».



Soutien à la parentalité

• Le REAAP

Lancé en 2018, le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) local a pour objectif d'épauler les parents dans leur vie familiale.

Le REAAP Vendée Grand Littoral est un réseau qui cherche à réunir des parents, professionnels, bénévoles et élus pour échanger sur les besoins des parents et des actions à mettre en place pour y répondre (conférences, ateliers entre parents, annuaire parentalité...). Le REAAP local a été créé en mai 2018 par la CAF de Vendée, la Communauté de Communes

Vendée Grand Littoral et de nombreux partenaires.



Et si vous faisiez partie du Réseau ?

Le réseau accueille volontiers de nouveaux membres. Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

- Caroline Paucot - Élodie David-Roux : 02 51 207 207
- Sonia Martin : 02 51 20 90 31
- reaaplocal@vendeegrandlittoral.fr

• Dialoguons

Le service parentalité de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, en partenariat avec le REAAP VGL, met en place à partir du 29 Mars 2022 des "Parents-Papotons". Ce nouveau projet consiste à rassembler des petits groupes de parents et futurs parents pour partager leurs expériences, leurs questionnements, leurs astuces dans l'éducation de leurs enfants.

Ces temps d'échanges, gratuits et animés par des professionnel(le)s se déroulent environ tous les deux mois sur des communes différentes.

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à contacter Caroline au 06 22 24 47 73 ou envoyer un mail à parentalite@vendeegrandlittoral.fr



SUR INSCRIPTION GRATUIT

PARTAGEZ UN TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE PARENTS !



« LES LIMITES À POSER »
Médiathèque de Champ-saint-Père - Mardi 29/03 - 20h -21h30

« LES ÉCRANS »
Centre socio-culturel de Talmont-saint-Hilaire - Samedi 21/05 - 10h -11h30

« LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA FAMILLE »
Les 4 saisons Saint-Vincent-sur-Jard - Mardi 14/06 - 20h -21h30

« LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI POUR MON ENFANT »
Centre de loisirs Les Arlequins à Moutiers-les-Mauxfaits - Samedi 24/09 - 10h -11h30

« BURN OUT/ÉPUISEMENT PARENTAL »
Médiathèque du Bernard - Mardi 22/11- 20h-21h30

 **Vendée
Grand
Littoral**

 **CAROLINE : 06 22 24 47 73**

 **PARENTALITE@VENDEEGRANDLITTORAL.FR**

ALLO ÉCOUTE PARENTS 02 51 06 31 44

Être parent, accompagner l'enfant dans la réalité d'aujourd'hui : Lundi 11h30-13h30 |
mercredi 9h30-11h30 | vendredi 14h-16h

Parcours PEPS

Portée par la dynamique « Terre de Jeux 2024 », Vendée Grand Littoral a lancé en 2021 une offre sportive complète à destination des écoles maternelles et élémentaires du territoire :

« Parcours Sport ». Elle permet aux enfants de découvrir au moins une activité sportive différente chaque année, sur la base d'un cycle de 8 séances.

Intégralement prise en charge par la Communauté de Communes et en collaboration avec les communes, cette offre compte douze disciplines pour la saison 2022 (contre 9 en 2021). Elle s'appuie sur des équipements et des infrastructures de grande qualité et un tissu de partenaires locaux, tous mobilisés autour du même objectif : rendre la pratique sportive accessible à tous.

Les 3 nouveautés sont :

- ◆ des mallettes pédagogiques pour les maternelles (draisiennes et motricité),
- ◆ du char à voile,
- ◆ de l'équitation (poney).

Notre commune participe à hauteur de 25% des frais de transport.

Depuis le mois de janvier 2022, les élèves de GS, CP, et CE de l'école publique ont fait du tennis au dojo de Moutiers-les-Mauxfaits et les CM de la voile (catamaran) au Bouil à Longeville. Les CE de l'école privée ont fait du judo à Moutiers et les CM de la voile (optimist) à Saint-Vincent-sur-Graon.

Ci-dessous quelques photos des séances de voile de la classe des CM1 et CM2 de l'école Françoise Pournin. Les élèves ont beaucoup apprécié l'activité et ont eu l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons.



VIE MUNICIPALE

La Marelle

La Marelle est un lieu original de jeux, de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Différents espaces de jeux sont mis à disposition des enfants qui peuvent découvrir et explorer en toute tranquillité puisque l'adulte accompagnant reste présent et responsable pendant toute la durée de l'accueil.

Les enfants viennent rencontrer d'autres enfants, partager des jeux, jouer à distance de leurs parents pour se préparer en douceur à entrer à la crèche, à l'école... et découvrir la vie en collectivité.

Les adultes viennent pour rencontrer d'autres parents et partager leurs expériences, leurs interrogations mais aussi pour se préparer en douceur à la reprise d'une activité professionnelle en observant son enfant jouer à distance, ou marquer une pause. C'est un lieu gratuit, anonyme et sans inscription, où

l'on peut venir et partir quand on veut. La Marelle est également ouverte aux futurs parents.

Retrouvez-nous sur Facebook :
La Marelle Vendée Grand Littoral



CULTURE

Médiathèque

Notre Médiathèque continue sur sa lancée. La fréquentation de la Médiathèque est constante et se maintient au niveau de 2021 : 619 entrées et 12 inscriptions entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022. Les réservations via le site Internet et l'application Ma Bibli confirment l'engouement de nos habitants pour la lecture.

Quant aux animations gratuites proposées par Vendée Grand Littoral, elles ont remporté un grand succès, surtout pendant cette période où les contraintes sanitaires étaient encore fortes (jauge, pass sanitaire, port du masque...) :

- ◆ En janvier, la Nuit de la lecture sur le thème « Amons-nous encore, aimons-nous toujours ! » a rassemblé 12 personnes.
- ◆ En février, la Météo des émotions a émerveillé 58 personnes.
- ◆ En avril, la décoration de



masques sur le thème de la Comedia dell'arte a réuni 13 personnes.

D'autres animations vous seront bientôt proposées, que vous trouverez dans le calendrier en dernière page, ou sur le site du réseau des médiathèques de Vendée Grand Littoral.

Par ailleurs, des tables thématiques agrémentent maintenant la Médiathèque, d'abord sur Mollière à l'occasion du 400^e anniversaire de sa mort, puis sur le jardin en raison de l'arrivée du printemps. Durant cette même période les 5 bénévoles ont effectué 236 heures de bénévolat pour remplir les différentes tâches nécessaires au bon fonctionnement de la Médiathèque (couverture des



livres, rangement, choix de nouveaux livres, réunions, ...). Les fonds sont renouvelés en permanence, et les bénévoles vous proposent des « paquets cadeaux » surprise composés de 3 livres que vous pourrez emporter et conserver gratuitement. À la rentrée scolaire, il sera proposé à nos deux écoles une convention de partenariat entre le service de lecture publique de Vendée Grand Littoral et les écoles.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE DEPLACEMENT SOLIDAIRE
en Vendée Grand Littoral.

DES BÉNÉVOLES VOUS ACCOMPAGNEZ
POUR VOS RENDEZ-VOUS



Vendée Grand Littoral | Maison France Services 02 44 41 80 30 www.vendeegrandlittoral.fr

• Déplacement solidaire : toujours à votre disposition

Depuis la création de l'antenne de Saint-Avaugourd en décembre 2021, quatre personnes ont bénéficié de ce dispositif. Trois chauffeurs ont effectué 278 km en 9 trajets. N'hésitez pas à contacter France Services au 02 44 41 80 30 si vous êtes dans l'impossibilité momentanée ou durable de conduire ou de vous déplacer seuls. Moyennant une adhésion à l'association (5 € pour l'année) et une participation aux frais kilométriques (0,35 € du km), les chauffeurs bénévoles sont à votre disposition pour vous conduire à vos rendez-vous (santé, courses, banque, ...).

Bruits de voisinage

Les aboiements du chien du voisin, le vacarme des mobylettes tous les soirs... le bruit est présent dans nos vies. Il peut même avoir des conséquences sur notre santé. Un véritable fléau qui peut gâcher notre quotidien. Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition, son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé.

Le préfet de la Vendée a pris un arrêté le 31 mai 2022 relatif aux bruits de voisinage.

• Article 4 : Comportements au domicile

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :

♦ Du lundi au vendredi de 8h30 à



- 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
♦ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
♦ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'arrêté sur le site internet de la commune.

Face aux problèmes de bruit, il existe des recours. C'est notamment le cas pour les bruits de voisinage. En cas de problème, on peut s'adresser à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Focus sur ce que vous pouvez faire et surtout à quelle heure pour le bon respect de votre voisinage. Pour rappel, essayez de régler vos conflits de voisinage à l'amiable, il n'incombe pas à nos services communaux de régler vos différends avec vos voisins.

Etat civil



En 2021,

- ♦ 5 Pacs
- ♦ 5 naissances
- ♦ 3 mariages
- ♦ 13 décès

• Déjections canines

TANT QUE VOTRE CHIEN

NE SERA PAS VOLONTAIRE

POUR RAMASSER

C'EST À VOUS
DE LE FAIRE !



Les espaces publics de notre ville sont régulièrement salis par des déjections canines. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Sur l'îlot vert que ce soient les enfants qui tombent sur des crottes de chien dans les jeux ou les employés communaux en tondant les pelouses c'est juste intolérable. Si vous avez un chien vous devez ramasser. La décision a été prise de poser des panneaux interdisant de laisser crotter les chiens dans l'îlot vert. Nous avons dû enlever les sacs en raison des nombreuses dégradations que nous avons constatées dernièrement.

Si la situation ne s'améliore pas nous interdirons l'accès aux chiens.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vendée Grand Littoral se mobilise contre les violences faites aux femmes

Au lendemain de la Journée internationale des femmes, la Communauté de Communes met en place un contrat local pour plus d'efficacité dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes envers les femmes.

Afin de mieux repérer en amont les victimes de violences conjugales et d'optimiser la prise en charge de ces dernières, des actions vont être mises en place :

- ◆ Renforcer la coordination des acteurs et professionnels concernés ;
- ◆ Mettre en place des outils et



actions concrètes pour appuyer ce travail partenarial (nomination d'un référent local, organisation de formations, diffusion d'outils de communication...);

- ◆ Réaliser des actions spécifiques au sein de la Communauté de Communes ;
- ◆ Améliorer la connaissance du phénomène (via une remontée à la référente départementale de l'Etat d'un diagnostic qualitatif et quantitatif) ;
- ◆ Développer la sensibilisation et la communication auprès du grand public, et notamment auprès des scolaires afin de développer la prévention des violences le plus précocement possible. Enfin, l'importance de faire connaître les dispositi-

tifs d'information et de prise en charge existant en direction des victimes de violences sexistes et sexuelles, aux niveaux national et départemental.

• Quelques chiffres clés

Aujourd'hui en France, une femme décède tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. 213 000 sont victimes de violences conjugales graves. En 2019, 94 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol.

En Vendée en 2021, les forces de sécurité intérieure ont diligenté des procédures pour 975 faits dénoncés (contre 853 en 2020, 649 en 2019).

On vous attendra peut-être bientôt avec un sourire !

Les bénévoles des Petits Frères des Pauvres accompagnent régulièrement, en Sud Vendée, des personnes âgées souffrant de solitude et d'isolement, par des visites à domicile mais aussi des temps collectifs. Peu à peu, ils leur offrent la possibilité de recréer des liens, avec eux et souvent entre eux, de retrouver des perspectives.... et d'attendre avec impatience leurs, et peut-être bientôt VOS visites. Plus leur équipe est nombreuse, plus nombreuses sont les personnes qui retrouveront ces joies des moments partagés. Rejoignez-les, votre présence compte aussi !

Contact Fontenay, Sainte Hermine, Mareuil, Luçon et leurs environs :

- ◆ Jean-Marc Libaud : 06 80 57 23 45
- ◆ Anne Castagné (par sms seulement et vous appellera) : 06 21 72 77 32

Contact La Tranche, Angles, Longeville, Jard, Talmont, Moutiers-les-Mauxfaits et environs :

- ◆ Guy Menut : 06 33 64 31 35

Pour en savoir plus :

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr>

ENVIRONNEMENT

• Interdiction de brûler

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie surtout en période de sécheresse.



Exposition « Sauvages des Rues : Belles et Rebelles »

Depuis plusieurs années, les communes sont engagées dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides. Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement « ma Commune au Naturel », le Syndicat Mixte Auzance Vertonne (SMAV) a souhaité d'une part poursuivre la formation des élus

et des agents techniques et d'autre part mettre à disposition l'exposition « Sauvages des Rues : Belles et Rebelles ».

Cette exposition temporaire du 17 mai au 12 juin devait sensibiliser les habitants à la présence spontanée de fleurs sauvages souvent considérées comme indésirables. 19 panneaux avaient

été positionnés dans le centre bourg et à la zone de loisirs. Des dépliants explicatifs étaient à disposition de la population.

Une balade commentée avec un animateur botaniste a eu lieu le 9 juin pour vous permettre d'apprécier les vertus, les usages et quelques anecdotes de la flore spontanée de nos rues.

À LA DÉCOUVERTE DES FLEURS SAUVAGES

EXPOSITION & BALADE

Sauvages des Rues
Belles et rebelle

Partez à la découverte de la flore spontanée dans les rues de SAINT-AVAUGOURD-DES-LANDES

Du 17 Mai au 12 Juin 2022 - EXPOSITION

Plan du PARCOURS disponible en mairie

N'hésitez pas à le demander pour vous balader à votre rythme !

Le Jeudi 09 Juin 2022 - 18h - BALADE COMMENTÉE

RDV 18 h (environ 2h) - place de l'église

Découvrez le temps d'une balade, les vertus, usages et quelques anecdotes sur les plantes de nos rues

avec un ANIMATEUR BOTANISTE

Une démarche "Ma Commune Au Naturel" développée par les CPIE Loire-Anjou et Logne, Grand-Lieu, financée par le Syndicat mixte Auzance Vertonne (SMAV), la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

SYNDICAT MIXTE
REPUBLICAIN FRANCAIS
PAYS DE LA LOIRE

11

Ombilic (Ombellula rupestris)

"Les fleurs trouvent un poussoir tout préparé au flanc des émousses talus : la feuille du nombril de Vénus dont il suffit de détacher la peau translucide avant de l'appliquer sur la plante."

Sauvages des Rues
Belles et rebelle

12

Liseron des champs (Convolvulus arvensis)

"Je naîs pais et toute fondu,
Je suis terre d'une année."

Sauvages des Rues
Belles et rebelle

ENVIRONNEMENT

Trouver une déchèterie

Cinq déchèteries sont à disposition des habitants sur le territoire de la Communauté de Communes :

Jard-sur-Mer – Talmont-st-Hilaire – Le Bernard – Le Givre – Saint-Vincent-sur-Graon

Malgré cela nous constatons encore trop de dépôts sauvages. Voici donc un rappel des conditions d'accès : La carte d'accès (PASS Vendée Grand Littoral), qui donne accès aux 5 déchèteries, est obligatoire pour ouvrir la barrière d'entrée.

Les apports sont limités à 3 m³ par jour (10 m³ pour les déchets verts). L'accès est réservé aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Les agents de la Communauté de Communes sont présents sur les sites pour vous accueillir, vous orienter vers les bonnes filières de tri et veiller à la stricte application

des mesures votées par les élus communautaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les passages en déchèterie sont

soumis à la RI : 24 passages inclus dans l'abonnement annuel RI, puis 2 € par passage supplémentaire à partir du 25^e passage.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES					
HORAIRES D'ÉTÉ		AVRIL À SEPTEMBRE		OCTOBRE À MARS	
LUNDI	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAIN VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
MARDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15				
MERCREDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15				
JEUDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15				
VENDREDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15
SAMEDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 11h45 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

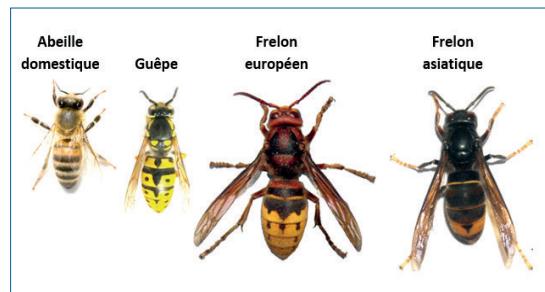
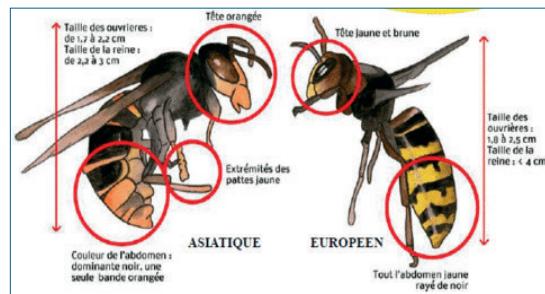
Lutte contre les nuisibles

La Communauté de Communes apporte un soutien financier pour la réalisation d'interventions spécifiques au territoire pour le contrôle et la lutte contre les organismes nuisibles.

• Le frelon asiatique

Afin de lutter contre l'invasion constante et croissante du frelon asiatique sur le territoire, la Communauté de Communes prend en charge financièrement la destruction des nids. Des opérations de piégeage sont également réalisées sur le territoire.

Vous résidez dans une commune de Vendée Grand Littoral et vous souhaitez signaler un nid sur votre propriété et demander sa destruction : il vous suffit de remplir un formulaire sur le site de Vendée Grand Littoral qui vous mettra en relation avec l'entreprise qui interviendra pour éliminer le nid.



• Les ragondins

Les ragondins détériorent les fossés, rivières, étangs et bassins de rétention. Ils peuvent parfois être responsables d'une baisse du niveau de l'eau. Le FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) œuvre pour maîtriser la population de ragondins en réalisant des opérations de piégeage pour la Communauté de Communes. Pour en savoir plus, consultez le site internet de la FDGDON.



CONSIGNES DE TRI

depuis le 1^{er} janvier 2017 - valable sur toute la Vendée

LES EMBALLAGES PACKAGES / VERPACKUNGEN



EMBALLAGES PLASTIQUES

• Plastic packaging • Verpackungen aus Kunststoff



EMBALLAGES CARTONNÉS

• Cardboard packaging • Verpackungen aus Papier und Karton



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

• Metal packaging • Verpackungen aus Metallen



LE VERRERIE GLASS / GLAS



• Bottles • Jars • Pots • Flacons
• Flaschen • Einmachgläser • Konservengläser • Flakons

LES PAPIERS PAPER / PAPIER



CATALOGUES
MAGAZINES
COURRIERS
ENVELOPPES
LIVRES
CAHIERS

• Catalogs • Magazines • Envelopes • Books • Notebooks
• Kataloge • Magazine • Umschläge • Bücher • Hefte



Création : Services communautaires. Imprimé par nos soins. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Une question, un doute ?
Utilisez l'application Trivaoù sur www.trivalis.fr



Début d'une nouvelle aventure aux Pépinières Boutin

Depuis 1948 les Pépinières Boutin ont ouvert leurs portes en transformant l'agriculture en vente de végétaux. Trois générations : Fernand, Serge, Fabrice... Chaque génération a fait fructifier l'entreprise familiale, évoluer ce métier difficile mais de passion....

En 2021 une page familiale s'est tournée vers Étienne notre successeur, jeune, dynamique, porteur de nouvelles idées et qui saura à travers le végétal faire perdurer l'authenticité, l'échange, la confiance avec nos clients. Bon Vent à Étienne et toute sa belle équipe !

Fabrice Boutin

Depuis un peu plus d'un an j'ai repris les Pépinières Boutin, une des plus grandes pépinières des Pays de la Loire avec ses 65 hectares de site, proposant à la vente une plante de qualité, un choix divers et fourni soigneusement préparé pour satisfaire notre clientèle de particuliers et de professionnels.

Nous sommes une équipe d'une quinzaine de personnes qui est à votre disposition pour vous apporter les meilleurs conseils et les meilleurs produits.

En cette année 2022, nous avons pour projet de refaire les portes ouvertes qui se dérouleront le premier week-end d'octobre où nous allons proposer de nombreuses animations. Nous allons aussi commencer un relooking du parc afin de lui donner une nouvelle personnalité, ce projet s'inscrira dans la durée et sera



dans l'air du temps. Cette première année au sein de la pépinière a été très riche en activité et découverte. J'ai fait la connaissance d'une équipe formidable sur laquelle je peux prendre conseils afin d'adopter les meilleures décisions.

Cette année a surtout été forte en apprentissage car tout au long de celle-ci, j'ai bénéficié de l'aide de Fabrice et Valérie qui ont œuvré à cœur pour me transmettre le flambeau de la meilleure des manières. Je les en remercie chaleureusement.

Enfin, la Pépinière Boutin gardera son nom, son identité et restera très liée à la ville de Saint-Avaugourdes-Landes.

Étienne Bonnin

www.pepinieres-boutin.com

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram

Sortie cabaret pour les 20 ans d'ENER'GYM

Le 12 juin 2022, les adhérentes ont participé à la sortie des 20 ans de l'association ENER'GYM. L'association existe depuis 1999. Elle s'adresse à toutes les personnes âgées de 6 à 99 ans, femmes ou hommes. Les cours de gymnastique et de zumba sont assurés par deux professeures diplômées d'État.

Pour tout renseignement :
energym.avaugourd@laposte.net

En route pour la 48^e édition de la fête du folklore et du sanglier

Pour cette édition 2022, le Chili sera à l'honneur dans le parc de Bois Renard avec le Ballet Folclorico BAFUT de l'Université de Tarapaca. Au programme également des groupes venus des Pays de l'Est, des États-Unis, de Vendée, et un groupe de trompe de chasse.

Vous pourrez bien sûr déguster le traditionnel dîner

gaulois en fin de journée.

Le groupe folklorique chilien se produira également dans d'autres communes du territoire de Vendée Grand Littoral.

Rendez-vous à 20h30, le 12 août à Jard-sur-Mer, le 13 août à Talmont-st-Hilaire et le 14 août à Longeville-sur-Mer à 21h.

ASSOCIATIONS

Saint-Avaugourd s'amuse



Dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), une après-midi intitulée « Saint-Avaugourd s'amuse » était organisée, ce dimanche, par la retraite sportive de Saint-Avaugourd-des-Landes.

L'objectif était de créer de l'animation pour tous, de tisser un lien entre les habitants de Saint-Avaugourd, ainsi qu'entre les adhérents de la retraite sportive. C'est ainsi que cette association a proposé aux habitants de cette commune de s'initier à une partie des activités sportives qu'elle pratique (Tir à l'arc, boule en bois, Swin-golf, pétanque).

Encadrés par des animateurs bénévoles, formés par la FFRS, environ 250 personnes de la commune, représentant un public intergénérationnel, sont venues s'essayer à ces sports pratiqués par les 80 adhérents de cette association.

Le but de La retraite sportive de Saint-Avaugourd est de proposer aux personnes de plus de 50 ans, de pratiquer une activité physique dans une ambiance conviviale. Précurseur dans le domaine du sport senior santé, ce concept repose sur la pratique régulière et adaptée de plusieurs activités physiques complémentaires pour retarder les effets du vieillissement. Ainsi elle propose à ses adhérents de pratiquer le tir à l'arc, la boule en bois, la pétanque, le swin-golf, la marche nordique, la randonnée vélo, le tennis rebonds. Chacun peut donc pratiquer une ou plusieurs activités sous une licence à tarif unique. De même, elle a passé une convention avec un centre de fitness de La Roche-sur-Yon en proposant à ses adhérents de pratiquer l'aquagym et l'aquabike à des tarifs particulièrement attractifs.



Contact : retraitesportive.sa@gmail.com

CALENDRIER

1^{ER} ET 3^{EME} MERCREDI DU MOIS

- 14h à 18h : après-midi jeux du Club de l'Amitié •

1^{ER} VENDREDI DU MOIS

- Soirée jeux organisée par le Comité des fêtes •

29 JUILLET

- **Le plein de super** Festival de cinéma plein air •
avec projection de 6 courts-métrages -
21h30 à la salle Léon Bourcereau

15 AOÛT

- 48^e édition de la Fête du folklore et du sanglier •

18 SEPTEMBRE

- **Escale littéraire à Jard-sur-Mer** •
organisée par Vendée Grand Littoral

4 OCTOBRE

- **13H30 – concours de belote** •
organisé par le Club de l'Amitié

8 OCTOBRE

- **Spectacle avec Thérèse** •
organisé par le Comité des fêtes
- **Concours de pétanque** •
organisé par la Retraite Sportive

22 OCTOBRE

- **Soirée cassoulet** • organisée par la Retraite sportive

30 OCTOBRE

- **15h – Cinéma** • organisé par le Comité des fêtes

5 NOVEMBRE

- **Concours de palets** • organisé par Energ'ym

18 NOVEMBRE

- **Soirée Beaujolais** • organisée par l'Amicale laïque

26 NOVEMBRE

- **Téléthon** •

30 NOVEMBRE

- **13h30 – concours de belote** •
organisé par le Club de l'Amitié

3 DÉCEMBRE

- **12h – repas de Noël du Club de l'Amitié** •

Les animations sont de retour dans notre commune merci à nos associations

et à leurs bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre vie locale.

Le vide-greniers du 15 mai, le repas des aînés, la pétanque en famille, le pique-nique de la retraite sportive, la sortie cabaret d'Energ'ym pour les 20 ans de l'association, spectacle musical du comité des fêtes, c'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour partager ces moments de convivialité.



MAIRIE

16, rue Evariste Febvre - Tél. : 02 51 98 94 11 - Fax : 02 51 98 99 92

Email : saint.avaugourd.des.landes@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-avaugourd-des-landes.fr

Bureau ouvert :

Lundi 9H-12H / 14H-18H – Mardi : fermé au public

Mercredi 9H-12H - Fermé l'après-midi

Jeudi 9H-12H / 14H-18H00

Vendredi 9H-12H / 14H-15H30